

Proj. 4 – Protéger une solution innovante :

Le brevet

Nom :

Prénom :

/4

Implication séances	--	-	=	+	++
Apprendre à travailler à plusieurs					
Apprendre à travailler en mode projet					
Inventer une solution innovante suivant un cahier des charges					
Fabriquer une solution innovante					

1 Introduction

Le brevet protège une innovation technique, c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une nouvelle solution technique à un problème technique donné.

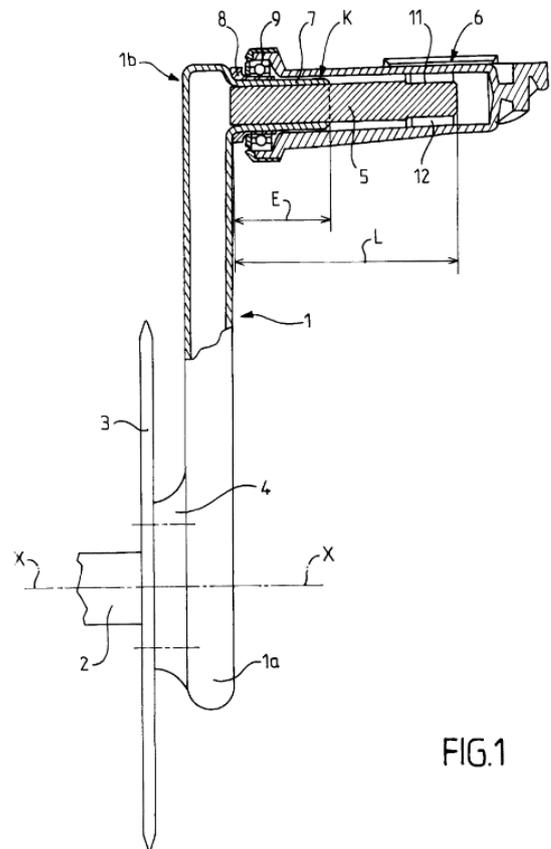


FIG.1

2 Un monopole d'exploitation

L'innovation est au cœur de notre quotidien et du développement économique. Les objets que nous utilisons, les produits que nous consommons chaque jour sont des créations issues de travaux publics ou privés, qui, grâce au brevet, peuvent être préservées et rentabilisées pour permettre à d'autres avancées de voir le jour.

3 Les organismes de gestion des brevets

L'organisme d'état français qui gère les brevets est l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).



Au niveau européen, c'est l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)

Au niveau mondial, c'est l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) ou World Intellectual Property Organization (WIPO).

4 Comment ça marche ?

En déposant votre brevet à l'INPI, vous obtenez, en France, un monopole d'exploitation pour une durée maximale de 20 ans.

Un brevet confère un droit d'interdire toute utilisation, fabrication, importation, etc., de votre invention effectuée sans votre autorisation. Vous pouvez poursuivre les contrefacteurs devant les tribunaux. Mais le brevet se révèle aussi un moyen efficace de dissuasion : son existence suffit dans bien des cas à éviter les procédures judiciaires...

5 Que peut-on breveter ?

Un brevet protège une invention technique, c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une nouvelle solution technique à un problème technique donné.

En effet, vous ne pouvez pas protéger une idée ou un résultat escompté par un brevet ! Seuls les moyens techniques mis en œuvre pour les concrétiser peuvent l'être.

L'invention doit être susceptible d'application industrielle, c'est-à-dire qu'elle doit pouvoir être fabriquée ou utilisée quel que soit le type d'industrie.

A noter : Une marque et un logo peuvent aussi être protégés.

L'invention doit être nouvelle, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas porter sur une innovation qui a déjà été rendue accessible au public.

Par conséquent, jusqu'au dépôt, vous devez garder un secret absolu sur votre invention.

6 Enveloppe Soleau

Sans vouloir interdire aux autres l'utilisation d'une innovation, afin que personne d'autre ne puisse nous empêcher de l'utiliser, il est possible d'écrire une enveloppe Soleau.

L'inventeur décrit son invention et la met dans une enveloppe qui est déposée à l'INPI. Ainsi, l'invention reste secrète. Si quelqu'un d'autre veut déposer un brevet après, il est possible de ressortir et d'ouvrir cette enveloppe afin de prouver que votre invention était antérieure.

7

8 Base de données avec les brevets publics

Voici une base de données en ligne : <https://worldwide.espacenet.com/>

A faire vous-même :

1. Allez sur la base de données

2. Faites une recherche

Quelques exemples :

« production électricité »

« structure de pont métallique »

3. Faites votre propre recherche sur un sujet qui vous intéresse

4. Téléchargez le brevet et étudiez-le

9 Base de données avec les marques

Voici une base de données en ligne : <https://data.inpi.fr/>

A faire vous-même :

5. Allez sur la base de données

6. Faites une recherche

Quelques exemples :

« coca cola »

« edf »

7. Faites votre propre recherche sur un sujet qui vous intéresse

8. Téléchargez la marque et étudiez-la